

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL RELATIF À LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° 451/2024/SC-PSB-MOEA**

Objet : L'étude architecturale et le suivi des travaux de construction d'une salle couverte omnisports au sein de l'espace socio-sportif à l'arrondissement Sidi Bernoussi à Casablanca.

----*----

1. Maître d'ouvrage : Société CASABLANCA AMENAGEMENT
2. Date d'ouverture des plis : 22 avril 2024 à 11h00
3. Lieu d'ouverture des plis : Salle de réunion de CASABLANCA AMENAGEMENT SA
4. Journaux ayant publié l'avis de publicité :
 - Journal n° 1 : ASSABAH, Édition du 28/03/2024
 - Journal n° 2 : L'ECONOMISTE, Édition du 28/03/2024
5. Sites électroniques de publication de l'avis de publicité :
 - Portail Marocain des Marchés Publics, le 28/03/2024
 - Site web de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT, le 28/03/2024
6. Liste des candidats ayant déposé un pli :

Nom de l'Architecte	
1	Société ARCHI SBAI
2	Architecte BEKKALI Youssouf
3	Société JC MAKANE
4	Groupement ELKOURDI Zouhair et Chakib BENABDELLAH SARL
5	Société ESSEBAR ARCHITECTS
6	Architecte TRAIBI TOUAIBA
7	Société AMM Architecture SARL

7. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs :

✓ Néant

8. Montants des estimations sommaires :

Nom de l'Architecte		Montant estimations avant rectification	Montant estimations après rectification
1	Société ARCHI SBAI	9.317.400,00 DH HT	9.317.400,00 DH HT
2	Architecte BEKKALI Youssouf	9.012.300,00 DH HT	9.012.300,00 DH HT
3	Société JC MAKANE	8.274.420,00 DH HT	8.274.420,00 DH HT
4	Groupement ELKOURDI Zouhair et Chakib BENABDELLAH SARL	8.024.780,00 DH HT	8.024.780,00 DH HT
5	Société ESSEBAR ARCHITECTS	9.648.110,00 DH HT	9.648.110,00 DH HT
6	Architecte TRAIBI TOUAIBA	9.386.000,00 DH HT	9.386.000,00 DH HT
7	Société AMM Architecture SARL	9.998.875,00 DH HT	9.998.875,00 DH HT

9. Liste des candidats admissibles sans réserve :

Nom de l'Architecte	
1	Société ARCHI SBAI
2	Architecte BEKKALI Youssouf
3	Société JC MAKANE
4	Groupelement ELKOURDI Zouhair et Chakib BENABDELLAH SARL
5	Société ESSEBAR ARCHITECTS
6	Architecte TRAIBI TOUAIBA
7	Société AMM Architecture SARL

10. Liste des candidats admissibles avec réserve :

✓ Néant

11. Liste des candidats évincés à l'issue de l'examen des Propositions techniques :

✓ Néant

12. Taux des honoraires mentionné sur les actes d'engagements :

Nom de l'Architecte		Taux d'honoraires en % (HT)
1	Société ARCHI SBAI	4,5 %
2	Architecte BEKKALI Youssouf	4 %
3	Société JC MAKANE	4 %
4	Groupelement ELKOURDI Zouhair et Chakib BENABDELLAH SARL	4,5 %
5	Société ESSEBAR ARCHITECTS	4 %
6	Architecte TRAIBI TOUAIBA	4 %
7	Société AMM Architecture SARL	4 %

13. Architecte retenu :

Architecte retenu	Taux d'honoraires en % (HT)
Société ESSEBAR ARCHITECTS	4,00%

14. Justification du choix de l'architecte :

✓ L'Architecte ayant présenté l'offre la plus avantageuse.

15. Date d'achèvement des travaux du Jury : 02/05/2024

Fait à Casablanca, le 02/05/2024

Signé : Le Directeur Général

Driss MOULAY RCHID

